

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE TOULOUSE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Toulouse, le 8 juillet 2026

Près d'Ax-les-Thermes, les douaniers confrontés à un ballet de voitures remplies de cigarettes de contrebande !

Le 6 juillet 2026, lors d'un contrôle routier, les douaniers de la brigade des douanes d'Ax-les-Thermes voient arriver dans leur direction un convoi de trois véhicules qui se suivent.

Les douaniers font signe au premier véhicule, une Volkswagen Touran, de s'arrêter. Le conducteur du véhicule ralentit dans un premier temps, puis tente brusquement de repartir en sens inverse. Il se retrouve cependant bloqué par les deux autres véhicules qui le suivaient de près (une Seat Cordoba et une Citroën C3).

Un étranger ballet de voitures se joue alors devant les douaniers, car le Touran percute la Cordoba, tandis que le conducteur de la C3 fait demi-tour pour échapper au contrôle. Finalement, les deux premiers véhicules s'arrêtent en pleine voie et quatre personnes en sortent en courant dans plusieurs directions. Afin de sécuriser la zone et d'éviter un sur-accident, les douaniers déplacent prioritairement les deux véhicules vers un parking proche.

Pendant ce temps, le conducteur de la C3 fait une nouvelle fois demi-tour et arrive à vive allure vers les douaniers, qui lui font signe de s'arrêter sans succès. Ils lancent alors une herse portative sous le véhicule, qui poursuivra étonnamment sa route malgré la crevaisson de ses pneus. Les douaniers engagent une recherche et retrouvent le véhicule abandonné par les trafiquants dans la commune de Prades (09), vide de tout occupant. A côté du véhicule, un ballot de cigarettes a été abandonné par les contrebandiers dans la précipitation de leur fuite.

Accompagné d'un riverain à titre de témoin, les douaniers réalisent la fouille des trois véhicules, qui révèle la présence au total de 9 ballots et 15 valisettes remplies de cigarettes de marque diverses en provenance d'Andorre, soit 9 200 paquets de cigarettes.

Cette situation fait écho à une précédente constatation réalisée par la même brigade : le 16 juin, ce sont deux véhicules qui tentaient de se soustraire au contrôle des douaniers et allaient jusqu'à endommager deux autres véhicules stationnés à proximité avant de s'enfuir. La fouille des véhicules des trafiquants révélera la présence de 4 100 paquets de cigarettes de contrebande .

Au total, les douaniers auront saisi 13 300 paquets de cigarettes de contrebande, suite à ces interceptions rocambolesques, représentant une valeur de 170 000 euros sur le marché français. Les cigarettes de contrebande seront détruites par la douane dans un incinérateur industriel.

Contact presse de la direction régionale des douanes de Toulouse : Jérôme PHILIBERT :
jerome.philibert@douane.finances.gouv.fr - 09 70 27 60 17

POUR ALLER PLUS LOIN
douane.gouv.fr
[@douane_france](#)
Espace presse de la douane